



Termes de référence de l'élaboration du Plan Stratégique assorti du Plan d'action de l'an 1

I. Contexte et cadre de l'exposé :

De janvier 2012 à nos jours, le Mali a connu deux crises au cours desquelles sa survie a été fortement ébranlée : une crise sécuritaire qui a vu l'occupation de plus des deux tiers du territoire national et un coup d'Etat qui a vu la dissolution des institutions républicaines. Ces deux crises se sont manifestées par une violation massive et grave des droits humains et ont effondré le tissu social, économique, culturel et politique. Elles ont développé une haine entre les communautés qui, jadis, coexistaient pacifiquement.

Aujourd'hui, à la faveur du retour à l'ordre constitutionnel et à la légalité républicaine suite aux élections présidentielles de juillet et août 2013 et à l'investiture du Président démocratiquement élu, les organisations de la société civile sont engagées dans l'édification d'un Etat de droit.

Pour ce faire, plusieurs organisations de droits humains se sont mises ensemble pour créer un réseau. La présente action vise à doter ce réseau d'un outil de planification (Plan stratégique et plan d'action annuel).

II. Objectifs :

L'objectif de la présente action est de doter les organisations de la société civile du Mali évoluant dans le champ des droits humains d'un plan stratégique assorti d'un plan d'action en vue de contribuer à la promotion et à la protection des droits humains au Mali.

Plus spécifiquement, l'intervention s'attachera à :

- esquisser un plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1 ;
- présenter le plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1 ;
- amener les participants à formuler leurs observations de fonds et de forme ;
- intégrer les observations formulées lors de l'atelier ;
- finaliser le plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1 à partir des observations formulées lors de l'atelier ;
- évaluer le coût du plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1.

III. Contenu de l'exposé :



L'expert doit garder à l'esprit que le contenu de l'exposé servira de base pour nourrir les travaux de groupe lors de l'élaboration du plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1.

Par ailleurs, le nombre de pages n'est pas limité. Le document final à déposer prendra en compte les réponses aux questionnements soulevés par les participants lors de la présentation de la communication au cours de l'atelier ainsi que l'exploitation des communications faites et de tout autre document.

La démarche d'élaboration du plan stratégique quinquennal assorti du plan d'action de l'an 1 croisera l'approche fondée sur les droits humains de planification et la gestion axée sur les résultats.

IV. Démarche méthodologique :

Pour élaborer la présente charte, la démarche méthodologique intégrera, entre autres, une rencontre de chacun de cinq (5) groupes thématiques existants et une rencontre collective des groupes.

Elle fera aussi appel à la revue documentaire et à des entretiens individuels.

V. Contraintes pédagogiques et organisationnelles :

L'expert présentera une mouture de sa communication y compris les consignes des travaux de groupe au Comité d'organisation de l'atelier le 22 mai 2014.

Il intégrera les observations qui seront formulées au cours de la réunion et déposera le 25 mai 2014 une version qui sera reprographiée pour les participants à l'atelier national prévu du 3 – 5 juin 2014.

L'exposé de l'expert se déroulera, à Bamako du 3 au 5 juin 2014, au cours de l'atelier national des défenseurs des droits humains.

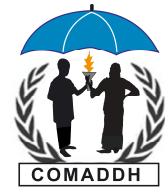
VI. Durée :

La durée de la consultance est de quinze (15) jours francs repartis comme suit :

- 2 jours de rencontre avec le Comité d'Organisation ;
- 3 jours de rencontre avec les acteurs du réseau ;
- 2 jours de revue documentaire ;
- 3 jours de rédaction de la mouture ;
- 3 jours d'atelier ;
- 2 jours de finalisation du document.

VII. Dossiers d'application :

- Lettre de motivation ;



- Curriculum Vitae ;
- Expérience avérée dans le domaine ;
- Diplôme au moins Bac +4 ;
- Diplôme en sciences politiques ou juridiques ;
- Copies de documents produits dans le domaine (2 exemples) ;
- Offre technique et financière.

Le dossier doit être déposé en cinq (5) exemplaires contenus dans une enveloppe unique avec l'inscription suivante :

Offre de consultance pour le Plan stratégique assorti d'un plan d'action annuel
du Réseau des défenseurs des droits humains

Nom :

Adresse physique :

Tel :

Email :

Le dossier est déposé à l'adresse suivante :

Coalition Malienne des Défenseurs des Droits Humains
COMADDH
Médina Coura, Cité scolaire, Rue 47, Porte 66
BP E4462 Bamako - MALI
Tel : (+223) 20 77 33 44
Courriel: comaddhmali@gmail.com
Site: westafricadefenders.org

Le dossier peut également être envoyé à l'adresse électronique suivante :
comaddhmali@gmail.com

VIII. Date limite de dépôt :

Vendredi 2 mai 2014 à 12 h 30 mn précises.